

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SENIORS Saison 2025 - 2026 Procès-verbal n°10 du 24/01/2026



Président de commission	Jacky MASSON
Secrétaire de Séance	Raymond POULAIN

Jacky MASSON	Présent	Dominique LEDOS	Excusé	
Raymond POULAIN	Présent	Marcel LANDAIS	Excusé	
Bernard GUEDET	Présent	Vincent GARNIER	Excusé	
Yannick GLOAGUEN	Excusé	Gérard NEGRIER	Présent	
Xavier AUBERT	Excusé	Christophe PEAN	Présent	
Dominique DROUIN	Présent			

Préambule :

M. Raymond POULAIN, membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Jacky MASSON, membre du club de CHATEAU DU LOIR CO (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Yannick GLOAGUEN, membre du club de ROEZE US (525934), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Marcel LANDAIS, membre du club de LOUE CA (502270), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Vincent GARNIER, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Gérard NEGRIER, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Xavier AUBERT, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Christophe PEAN, membre du club de US CONLIE (502081), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Dominique LEDOS, membre du club de US SAVIGNE L'EVEQUE (515680), ne prenant part ni aux délibérations, ni concernant ce club.
M. Dominique DROUIN, membre du club de VELO S. FERTOIS (500351), ne prenant part ni aux délibérations, ni concernant ce club.

Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs. ; Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- Porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- Frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
 - Absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.
- En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. VALIDATION DES PV ANTERIEURS

La commission valide le PV N° 9 de la CDOC seniors du 23/12/2025

2. COMPETITIONS

1) Homologation des résultats

La Commission homologue les résultats des rencontres Seniors Masculins qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité, et sous réserve des procédures en cours jusqu'au 18/01/2026 inclus.

2) Validation des forfaits

Application de l'article 10 alinéa 2 des RG LFPL : match perdu par forfait (score 3-0 : - 1 point)

Application d'une amende selon les dispositions financières du D72 (D1 : 65€ ; D2 : 35€ ; D3 : 32€ ; D4 : 16€ ; Challenge du district : 25€ ; coupe du district : 32€)

Pas de forfait à enregister

3. COURRIERS

a. Problématique terrain LE MANS CHEMINOTS CS (stade de Maroc en réfection, plus accès aux vestiaires)

La commission prend acte des travaux devant être effectués sur le stade du Maroc et en tiendra compte dans ses décisions.

En cas d'impossibilité d'inversion des rencontres figurant ci-dessous, la CDOC seniors va demander à la Mairie du Mans que celles-ci puissent se disputer sur le terrain Victor Lair (Terrain des pompiers au Mans).

Samedi 31 Janvier 18h (AVIA) : CSCM 1 - Parennes 1 (en attente de réponse)

Samedi 28 Février 18h (AVIA) : CSCM 1 - Rouez Crissé 1 (accord)

Samedi 21 Mars 18h (AVIA) : CSCM 1 - Ste Jamme 1 (en attente de réponse)

Samedi 18 Avril 18h (AVIA) : CSCM 1 - Trangé 2 (refus)

Samedi 9 Mai 18h (18h) : CSCM 1 - Conlie 2 (refus)

b. Demande du club de LE MANS CHEMINOTS CS 1 pour avancer le match N° 53988265 Le MANS CHEMINOTS CS 1 – STE JAMME SP 1 du 22/03/2026 – 3^{ème} division, poule A, au 15/03/2026.

La commission prend connaissance de la demande du club de Le Mans Cheminots et de l'accord du club de Ste Jamme. En conséquence, la commission valide la date du 15/03/2026.

c. Demande du club de PAYS DE SILLE FC 1 pour avancer le match N° 53987623 PAYS DE SILLE FC 1 – CONLIE DOMFRONT US 1 en D2A du 22/03/2026 – 3^{ème} division, poule A, au 03/05/2026.

La commission prend connaissance de la demande du club de Pays de Sillé et de l'accord du club de Conlie Domfront US.

En conséquence, la commission valide la date du 03/05/2026 sous condition que ces 2 équipes ne soient pas concernées par un enjeu ni de montée, ni de descente.

Dans le cas contraire la date de la rencontre sera définie ultérieurement par la CDOC seniors.

4. ETUDE DES DOSSIERS

1. Match n°53988347 – Champfleur Es 1 - St Jean d'Assé As 1 – Division 3, Poule B du 29/11/2025

Objet : match arrêté à la 85^{ème} minute (Cf compte rendu de la Commission de Discipline du 15.01.2026)

La commission,

- Prend connaissance du PV de la commission de discipline du 15.01.2026,
- Confirme la proposition de cette dite commission de donner match perdu par pénalité (-1 point ; score 0-3) à l'équipe de Champfleur ES 1, en vertu de l'article 2.1.b du barème disciplinaire des règlements généraux de la FFF et décide de reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe de St Jean d'Assé As 1 (3 points ; 0-3)

2. Match n° 53987821- Mansigné Us 2 - Juigné/Sarthe As 1 – Division 2 Poule C du 14/12/2025

Objet : match arrêté suite blessure d'un joueur

La commission décide de faire rejouer ce match au 15/03/2026.

3. Match n° 53988348 – Allonnes Js 2 - Marolles Les Brault 1 – Division 3, Poule B du 30/11/2025

Objet : Incidents après match (Cf compte rendu de la Commission de Discipline du 15.01.2026)

La commission,

- Prend connaissance du PV de la commission de discipline du 15.01.2026,
- Prend acte de sa décision d'exclure Allonnes JS 2, de toutes compétitions pour le reste de la saison 2025-2026.
- Demande au secrétariat du District de mettre à jour les classements de la poule D3B et du Challenge du District Intersport.

4. Match n°53989256 - Cherre ES 1 – St Corneille Fc 2 – D4, Poule C du 14/12/2025

Objet : Match non joué

La commission,

- Prend connaissance des pièces du dossier
- Décide de reporter cette rencontre au 15/02/2026.
- Un courrier sera envoyé au club de Cherré ES pour préciser les règles de report.

5. MISE A JOUR DES CALENDRIERS

Match			Ancienne date	Nouvelle date
Division 2 Seniors M / 1		Poule A	3	
53987542 50173.1 501978 Beaumont Sa 2	- 524226 Rouillon Eg 2	11/01/2026 15H	15/02/2026	
53987552 50183.1 502081 Conlie Domfront Us 1	- 502419 Le Mans Gazelec Sp. 2	18/01/2026 15H	15/02/2026	
Division 2 Seniors M / 1		Poule D	4	
53988064 50408.1 515078 Monce En Belin Es 2	- 509146 Parigne L'Eveque Js 1	11/01/2026 15H	15/02/2026	
Division 4 Seniors M / 1		Poule B	13	
53989079 50861.1 525931 Tennie Us 2	- 581673 Alpes Mancelles Us 3	11/01/2026 15H	15/02/2026	
53989080 50862.1 525932 Moulins Le Carbonnel 2	- 524231 Gesnes Le Godelin 1	11/01/2026 13H	15/02/2026	
Division 4 Seniors M / 1		Poule C	15	
53989251 50936.1 500351 La Ferte Bernard Vs 3	- 537637 Cormes Co 2	11/01/2026 13H	15/02/2026	
Division 4 Seniors M / 1		Poule D	18	
53989389 51007.1 509947 Ecommoy Fc 3	- 522253 St Germain D'Arce Js 1	18/01/2026 12H30	15/02/2026 RP	
Division 4 Seniors M / 1		Poule G	19	
53989898 51202.1 502270 Loue Ca 2	- 538497 Trangé Sc Tcd 3	14/12/2025 13H	15/02/2026	

Match			Ancienne date	Nouvelle date
Division 2 Seniors M / 1		Poule C	5	
53987826 50325.1 517848 La Chap. D'Aigle 1	- 518487 Solesmes Js 1	25/01/2026 15H	15/02/2026	
53987827 50326.1 581248 Villaines Malicorne 1	- 502202 Cerans Foulletourte 1	25/01/2026 15H	15/02/2026	
53987829 50328.1 533896 Juigne/Sarthe As 1	- 502267 Bralon Apb Fc 2	25/01/2026 15H	15/02/2026	
Division 3 Seniors M / 1		Poule A	11	
53988234 50486.1 581673 Alpes Mancelles Us 2	- 501978 Beaumont Sa 3	25/01/2026 15H	15/02/2026	
Division 3 Seniors M / 1		Poule E	12	
53988766 50749.1 517454 Bazouges-Cre Us 2	- 531054 Clermont Creans As 2	25/01/2026 13H	15/02/2026	
Division 3 Seniors M / 1		Poule F	9	
53988897 50813.1 518486 Ste Osmane Ase 1	- 527707 Coudrecieux Es 1	25/01/2026 15H	15/02/2026	
Division 4 Seniors M / 1		Poule C	15	
53989261 50946.1 522430 Montmirail Melleray 2	- 519957 Vibraye Us 3	25/01/2026 13H	15/02/2026	
Division 4 Seniors M / 1		Poule E	14	
53989572 51076.1 517848 La Chap. D'Aigle 2	- 520647 Chantenay Villedieu 2	25/01/2026 13H	15/02/2026	
53989573 51077.1 581248 Villaines Malicorne 2	- 533896 Juigne/Sarthe As 3	25/01/2026 13H	15/02/2026	
53989574 51078.1 518487 Solesmes Js 3	- 502546 Mezeray As 2	25/01/2026 15H	15/02/2026	
Division 4 Seniors M / 1		Poule F	16	
53989706 51142.1 514304 Le Breil S/ Merize 2	- 552451 Joue La Guierche Fc 2	25/01/2026	15/02/2026	

6. TIRAGES AU SORT DES COUPES

- ❖ **Coupe de la Sarthe Le Buisson:** 23 équipes encore qualifiées (18 équipes au tirage dont 4 exemptes + 5 équipes exemptes, encore qualifiées en Coupe PDL)

COUPE DE LA SARTHE Le Buisson - TOUR 6				
1	Neuville S/Sarthe As 1	D2A	15/02/2026	Rouillon Eg 1
2	Etival Les Le Mans 1	D2A	15/02/2026	St Saturnin Mi. F.C. 1
3	Mulsanne-Teloche As 1	R3F	15/02/2026	Monce En Belin Es 1
4	Loue Ca 1	D1A	15/02/2026	Coulaines Js 1
5	Mansigne Us 1	R3F	15/02/2026	La Ferte Bernard Vs 1
6	Le Mans Asptt 1	D1A	15/02/2026	Guecelard Us 1
7	Mamers Sa 1	R3E	15/02/2026	St Georges Praille 1

9 exemptes

1	Beaumont Sa 1	R2D
2	Le Mans Fc 2	R1A
3	Le Mans Gazelec Sp. 1	R3D
4	Le Mans Villaret As 1	R1B
5	Sable Fc 1	R1B
6	Bonnetable Patriote 1	R3E
7	Bouloire Us 1	D1B
8	La Suze Roezé Fc 1	R1A
9	Mayet Vigilante 1	D2D

- ❖ **Coupe du District G. Sepchat, Intersport:** 31 équipes encore qualifiées (25 équipes au tirage dont 19 exemptes + 6 équipes exemptes, encore en Coupe Sarthe) Tour 5.

Coupe du District G.Sepchat Intersport - TOUR 5				
1	Laigne St Gervais Co 1	D2D	15/02/2026	Mamers Sa 2
2	Precigne Us 1	D2C	15/02/2026	Tuffe Sc 1
3	Le Mans Sablons Gaz. 1	D1B	15/02/2026	Parigne L'Eveque Js 1

❖ Challenge du District Intersport :

Le tirage au sort de ces 16èmes de finale du challenge est fixé à la prochaine réunion de la CDOC.

7. Etat des dysfonctionnements FMI

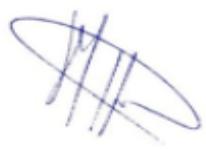
La commission prend connaissance du récapitulatif des dysfonctionnements FMI des compétitions seniors sur le mois de Décembre 2025.

Les sanctions notifiées sur le tableau ci-dessous ont été transmises par le comité de pilotage FMI et seront appliquées sur le PV N°4 de cette même commission.

07/12/2025	Division 3 Seniors M / 1 / Poule D	Chahaignes Ascm 1	Fille S/ Sarthe Sp 1	FDMP reçue le 09/12/2025 à 12h46	Arti 28-2	17,00 €
07/12/2025	Division 3 Seniors M / 1 / Poule B	Le Mans Inter 2	Ballon Sc 1	FDMP reçue le 11/12/2025 à 15h36	Arti 28-2	17,00 €

Prochaine réunion : Jeudi 19/02/2026 à 18h30

Le président de la C.D.O.C.
Jacky Masson



Le secrétaire de séance
Raymond Poulain

